



FICHE DU SERVICE DE GESTION : DEMI-PENSION / BOURSES / FONDS SOCIAL Année 2025 - 2026

IMPORTANT : le responsable financier sera l'unique personne qui paye les frais de scolarité et perçoit les aides (bourses, fonds social ...) : le RIB doit être à son nom

ELEVE	
NOM	
PRENOM	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	
CLASSE RENTREE 2025	☐ 2 ^{nde} ☐ 1 ^{ère} ☐ Tle

REGIME A LA RENTREE 2025
☐ DEMI-PENSIONNAIRE
☐ EXTERNE

RESPONSABLE FINANCIER PAYE LES FRAIS DE SCOLARITE ET PERCOIT LA BOURSE (RIB à fournir)	
☐ Madame ☐ Monsieur	
NOM / PRENOM	
ADRESSE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	
LIEN AVEC L'ELEVE	☐ Mère ☐ Père ☐ Autres :
SITUATION FAMILIALE	☐ Marié(e) ☐ Concubinage ☐ Séparé(e) ☐ Veuf(ve)



**TOUS LES DOCUMENTS CI-DESSOUS SONT A FOURNIR
POUR TOUS LES ELEVES
OBLIGATOIREMENT**

- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) **au nom du responsable financier**
→ A coller sur la dernière page du dossier

☐

- Le livret de famille complet ou acte de naissance de l'élève

☐

POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES souhaitant bénéficier du tarif équitable
→ en absence de document, le tarif maximum de 4€58 le repas sera appliqué

- Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge

☐

- **Si vous ne touchez pas la CAF**, éditer l'attestation avec la calculette Région sur le site de la Région : www.iledefrance.fr/equitables

☐

↳ joindre l'avis d'imposition

☐

POUR LES NOUVEAUX :

- Un chèque de 10€ minimum à l'ordre de « Agent comptable du Lycée PEV »
Indiquer au dos **nom et prénom de l'élève** (le chèque sera encaissé en septembre).

☐

→ Après la rentrée, il vous sera également possible de créditer le compte de demi-pension en espèces ou par paiement en ligne.

Pour information, vous trouverez dans ce dossier des documents à conserver concernant la bourse, le fonds social et les tarifs de demi-pension avec l'aide « Equitable » de la Région Ile de France.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LYCEE PAUL EMILE VICTOR

116, rue de Livilliers 95520 OSNY

Tél. : 01 34 35 14 14

Mail : lyceePEV@ac-versailles.fr



RIB / IBAN 2025-2026

RESPONSABLE FINANCIER PAYE LES FRAIS DE SCOLARITE ET PERCOIT LA BOURSE	
NOM	
PRENOM	

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)
A COLLER ICI « PAS D'AGRAFE »



BOURSES DES LYCEES

Les familles qui ont consenti en 2024 à l'examen automatique de leur droit à bourses bénéficieront du réexamen automatique de ce droit pour la rentrée 2025 et ce, sans aucune démarche supplémentaire.

☐ Oui, j'ai consenti en 2024 à l'examen automatique

☐ Non, je n'ai pas consenti

☐ Mais je souhaite remplir le document ci-dessous

☐ Je ne demande pas la bourse

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse

☐ Non, je refuse

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / ____ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : ____ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) :

Sa civilité* : Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : __ / __ / ____ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : ____ Sa commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire d'époux/épouse (3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil compléter si vous êtes nés en France

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à

Date : __ / __ / ____

Signature :



FONDS SOCIAL

Le fonds social est une aide ponctuelle attribuée sur dossier par le lycée pour les dépenses de scolarité (Demi-pension, transport, voyage). Cette aide est attribuée lors d'une commission trimestrielle.

- ☐ Je suis intéressé(e) : *le dossier est à retirer au secrétariat de gestion à la rentrée*
- ☐ Je ne suis pas intéressé(e)



INFORMATIONS À CONSERVER



Récapitulatif des aides financières possibles :

- **Equitable** : une aide de ma Région pour avoir un tarif réduit du repas à la demi-pension, calculée sur le quotient familial ou la calculette de la Région
- **La bourse nationale** : une aide de l'Etat calculée sur vos impôts
- **Le fonds social** : une aide du lycée attribuée sur dossier lors d'une commission.

Pour plus d'information, nous contacter :

SERVICE DE GESTION	
Par téléphone :	01.34.35.14.14
Par mail :	Int.0951937p@ac-versailles.fr
Par ENT :	COURMONT Sabine (secrétaire générale / gestionnaire) HUYNH Line (secrétaire de gestion)